

Informations de base	
2023/2802(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles détaillées relatives aux procédures d'essai et aux prescriptions techniques spécifiques pour la réception par type des véhicules à moteur en ce qui concerne leurs systèmes avancés d'avertissement de distraction du conducteur Complétant 2018/0145(COD) Subject 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/07/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)04523	
13/07/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
18/07/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
13/09/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/11/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2802(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2018/0145(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	IMCO/9/12679

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2023)04523	13/07/2023	